

Responsable : Mme Charlotte GENICON

Secrétariat : masters1.droit@univ-nantes.fr

► SEMESTRE 7

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session unique (décembre - janvier)	Durée des écrits	
	CM	TD		ECTS	Coef.			
<b>Unité d'enseignements fondamentaux 1 (DMS1NOTU01)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>NOTE SEUIL : 10/20 - Non compensable</b>		
Régimes matrimoniaux (DMS1CM073)	30h		1 CM + TD		1,5	Écrit	3h00	
TD Régimes matrimoniaux (DMS1TD073)		16h			1,5	Contrôle continu tout au long du semestre		
Contrats civils et commerciaux approfondis (DMS1CM099)	30h		3 CM + 1 TD au choix		1	Sans TD : Écrit	1h00	
TD Contrats civils et commerciaux approfondis (DMS1TD012)		16h			1	Avec TD : Écrit	3h00	
Droit international privé 1 (DMS1CM033)	30h				1	Contrôle continu tout au long du semestre		
TD Droit international privé 1 (DMS1TD033)		16h			1	Sans TD : Écrit	1h00	
Droit spécial des sociétés (DMS1CM038)	30h				1	Avec TD : Écrit	3h00	
TD Droit spécial des sociétés (DMS1TD038)		16h			1	Contrôle continu tout au long du semestre		
					1	Sans TD : Oral		
					1	Avec TD : Écrit	3h00	
			1	Contrôle continu tout au long du semestre				

<b>Unité d'enseignements complémentaires 1 (DMS1NOTU02)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		
Comptabilité des sociétés (DMS1CM007)	30h		2 CM au choix		1	Écrit	1h00
Droit bancaire et boursier (DMS1CM016)	30h				1	Écrit	1h00
Droit de la construction (DMS1CM020)	30h				1	Écrit	1h00
Droit fiscal de l'immobilier (DMS1CM030)	30h				1	Oral	
Histoire du droit des biens (DMS1CM047)	30h				1	Oral	
Propriété littéraire et artistique (DMS1CM070)	30h				1	Oral	

<b>Unité linguistique 1 (DMS1NOTU03)</b>			<b>Facultatif</b>	<b>0</b>	<b>2</b>		
Langue étrangère : Allemand (DLGS5TD40), Anglais (DMS1TD091) ou Espagnol (DMS1TD092)		20h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre	

(\* ) L'inscription se fait par l'étudiant sur un semestre de son choix ou sur les deux semestres (option très recommandée). Une fois cette inscription enregistrée, elle n'est plus modifiable pour des raisons de cohérence pédagogique et de gestion des effectifs. Il est rappelé aux étudiants qu'il leur sera demandé un certain engagement en cours et pour la préparation de ceux-ci afin de mieux progresser et renforcer leurs compétences en langues.

► SEMESTRE 8

	Par semestre		Modalités	Par semestre		Type d'épreuve session unique (avril - mai)	Durée des écrits
	CM	TD		ECTS	Coef.		
<b>Unité d'enseignements fondamentaux 2 (DMS2NOTU01)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>NOTE SEUIL : 10/20 - Non compensable</b>	
Droit des libéralités/liquidations (DMS2CM023)	30h		4 CM + 2 TD		3	Écrit	3h00
Droit des entreprises en difficulté (DMS2CM022)	30h				1	Oral	
Droit des successions (DMS2CM024)	30h				1,5	Écrit	3h00
TD Droit des successions (DMS2TD024)		16h			1,5	Contrôle continu tout au long du semestre	
Régime des obligations (DMS2CM068)	30h				1,5	Écrit	3h00
TD Régime des obligations (DMS2TD068)		16h			1,5	Contrôle continu tout au long du semestre	
<b>Unité d'enseignements complémentaires 2 (DMS2NOTU02)</b>			<b>Obligatoire</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		
Droit de l'urbanisme (DMS2CM018)	30h		2 CM au choix		1	Écrit	1h00
Procédures civiles d'exécution (DMS2CM066)	30h				1	Écrit	1h00
Droit foncier (DMS2CM033)	30h				1	Écrit	1h00
Droit international privé 2 (DMS2CM036)	30h				1	Écrit	1h00
<b>Unité linguistique 2 (DMS2NOTU03)</b>			<b>Facultatif</b>	<b>0</b>	<b>2</b>		
Langue étrangère : Allemand (DLGS6TD40), Anglais (DMS2TD091) ou Espagnol (DMS2TD092)		20h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre	
<b>Unité Valorisation Engagement Étudiant (DMSNOTVAEE)</b>			<b>Facultatif</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	Bonification	
Clinique du droit LEX (DMSLEX)			1 engagement au choix		1	Participation	
Reconnaissance de l'engagement étudiant (DMSVAEE)					1	Rapport d'activités (maximum 5000 caractères)	
<b>Unité de professionnalisation</b>			<b>Facultatif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Stage / expérience en milieu professionnel : <i>Obligatoire dans le cycle master</i>						Sous couvert d'une convention de NU	
PIX + Droit						Certification	

La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter dans l'article 13 du RCC des masters.

N.B. : Les enseignements sont organisés sous réserve que les seuils d'ouverture soient atteints  
(15 étudiants en Master 1)